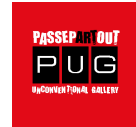


# Roma International Art Exhibition

15 Octobre – 15 Janvier 2024 Riva Immobiliere



À l'occasion du **Festival du Cinéma de Rome**, la Galerie PassepARTout Unconventional (PUG) confirme son statut de galerie non conventionnelle en organisant la huitième édition de l'exposition internationale déjà établie d'art contemporain, la **Rome Art Exhibition**, qui se tiendra du 15 octobre 2023 au 15 janvier 2024, englobant ainsi **les trois mois les plus importants de l'année d'exposition**.

Cette initiative vise à promouvoir l'art contemporain à travers l'exposition dans les luxueux espaces d'exposition de l'**UNAHOTELS Decò Roma**, du groupe UNA. L'emplacement de l'UNAHOTELS Decò Roma permet aux événements de PUG de bénéficier d'une visibilité maximale et du prestige d'un contexte international raffiné.

Les œuvres d'art sélectionnées pourront mettre en valeur la personnalité des espaces élégants, offrant ainsi au client une expérience unique et passionnante, marquée par le luxe et le confort italiens. La visibilité artistique et la promotion sont garanties par un flux constant et prestigieux de clients et de visiteurs qui sont régulièrement présents sur le site situé Via Amendola 57, à Rome. Il s'agit d'un emplacement stratégique pour ceux qui visitent la ville.

Le projet représente l'une des importantes propositions signées PassepARTout Unconventional Gallery, par le biais de laquelle la galerie, dirigée et organisée par Elena Ferrari, renforce son engagement en faveur de la valorisation de l'art sous toutes ses formes. La compétence et l'expérience de plus de vingt ans d'Elena Ferrari en tant que directrice artistique de PassepARTout garantissent une fiabilité totale et une disponibilité totale pour mettre l'artiste et le collectionneur au centre de toutes les attentions.

## L'EXPOSITION COMPREND

- **3 mois d'exposition** all inclusive du 15 octobre au 15 janvier d'1 ou plusieurs œuvres aux dimensions variables, à convenir avec l'artiste au siège de UNAHOTELS Decò Roma ;
- Présence et diffusion des images sur le site internet de PassepARTout, sur les principaux réseaux sociaux et sur les principaux sites d'art et de culture avec lesquels la galerie collabore;
- Réalisation graphique des affiches et des invitations;
- Divulgence et publication des affiches et des invitations sur la page officielle Instagram et Facebook de PassepARTout;
- Service client et support commercial (une commission de 30% sera versée à la galerie en cas de vente);
- Une équipe multilingue pour l'assistance commerciale;
- Service de presse et éditoriaux sur Internet ;
- Galerie de photos de l'exposition ;
- Service de surveillance 7/7 – 24h/24 ;
- Montage et démontage;
- Transport depuis le siège de PassepARTout à Pero (MI) à Rome et éventuel retour.

## MODALITÉS

Tout le monde peut participer à l'événement sans distinction de sexe, d'âge ou de nationalité.

Les œuvres avec du verre ou des matériaux de nature fragile ne sont pas autorisées.

Les œuvres contenant des images obscènes ou qui peuvent être considérées comme offensantes pour la dignité humaine de quelque manière ne seront pas admises.

Pour les mineurs, l'autorisation d'un parent ou d'un tuteur sera requise.

**Il est possible de participer avec une ou plusieurs œuvres.**

Toutes les œuvres devront avoir **une seule attache triangulaire centrale**, correctement fixée avec des clous ou des vis. Pour chaque œuvre présentée, une affiche personnalisée sera réalisée avec le nom de l'artiste exposé et le détail des œuvres présentées.

L'œuvre doit être libre de toute contrainte d'exclusivité imposées par l'artiste part de l'artiste ou des ayants droit pour permettre sa pleine utilisation par l'organisation du concours. En soumettant votre travail, vous autorisez

PassepARTout à publier votre travail sur notre site indéfiniment et accordez à la galerie le droit d'utiliser et d'afficher des impressions de votre conception à des fins de marketing.

Les œuvres ne doivent pas nécessairement être inédites. Les artistes assument l'entière responsabilité du contenu de leurs œuvres, en respectant notamment la législation italienne et étrangère en matière de droits d'auteur et de confidentialité.

## TERMES ET CONDITIONS

Les artistes intéressés peuvent inscrire leurs œuvres en répondant rapidement à cette offre.

### CATÉGORIES ADMISES:

- **Peinture et graphisme**

*Dimensions minimales : 90x90 cm*

*Dimensions maximales : 120x180 cm*

*Poids maximal: 6 kg*

### DROIT D'INSCRIPTION

Pour l'exposition collective international "Rome Art Exhibition"

Marquer la solution choisie avec une "X"

- Oui, je souhaite participer avec N. 1 œuvre en payant les frais de € 189**
- Oui, je souhaite participer avec N. 2 œuvres en payant les frais de € 299**
- Oui, je souhaite participer avec N. 3 œuvres en payant les frais de € 399**
- Oui, je souhaite participer avec N. 4 œuvres en payant les frais de € 499**
- Oui, je souhaite participer avec N. 5 œuvres en payant les frais de € 599**

### En présentant les œuvres

1. Titre.....Technique.....Mesures cm.....x.....Année..... Prix €.....
2. Titre.....Technique.....Mesures cm.....x.....Année..... Prix €.....
3. Titre.....Technique.....Mesures cm.....x.....Année..... Prix €.....
4. Titre.....Technique.....Mesures cm.....x.....Année..... Prix €.....
5. Titre.....Technique.....Mesures cm.....x.....Année..... Prix €.....

Pour chaque œuvre soumise, il faut envoyer à l'adresse de courriel [passepartoutgallery@libero.it](mailto:passepartoutgallery@libero.it) une image appropriée pour la publication digitale en format **JPG**, 150 dpi, max 2Mb, **nommée** avec le nom et le prénom de l'artiste, le titre de l'œuvre, la date, la technique, les dimensions (base x hauteur) et en attachant le **reçu de paiement** au même courriel.

**\*AVERTISSEMENT** Pour envoyer les fichiers jpg "renommés" avec les informations nécessaires, il est essentiel que cette opération soit effectuée sur un ordinateur et non sur un téléphone.

## SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

Une critique professionnelle de la poétique et de l'œuvre de l'artiste peut être obtenue sur demande, grâce à la collaboration de critiques d'art qualifiés. Un dossier composé d'environ 3500 caractères (espaces compris) est prévu, pour un tarif de €300.

Essai critique en payant la somme de €300

### DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription est destiné à contribuer aux activités de l'Association et à couvrir une partie des frais d'organisation de l'exposition. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables et doivent être payés au moment de l'inscription au Compte:

### Transfer

IBAN: IT0200538732971000042730604

(\*\*N.B. : Ø correspond nombre "zéro" ; O est O de Orly)

Swift/Bic BPMOIT22

Au nom de: PassepARTout Associazione Artistico Culturale Via Antonio Cechov 21 - 20151 MILAN

Finalité du virement: Frais de participation à **Rome Art Exhibition**. +

Nom et prénom du participant à l'événement.

**PayPal:** [passepartoutgallery@libero.it](mailto:passepartoutgallery@libero.it)

**Il ne sera pas exigé d'autres paiements à l'artiste participant.**

## LIVRAISON DES ŒUVRES

Les œuvres devront être livrées **entre le 1er et le 10 Octobre 2023** à PassepARTout Associazione Artistico Culturale c/o UNAHOTELS Expo Fiera - Via Keplero 12, 20016 Pero (MI).

Ils doivent être munis d'une seule attache triangulaire centrale, pas nécessairement d'un cadre ou d'un support métallique, et être emballés avec du matériel réutilisable pour le retour, aux frais du participant au concours.




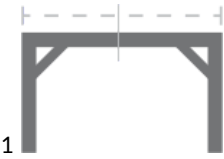
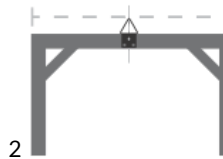
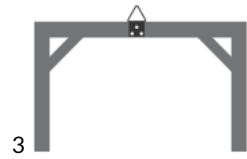
Les frais de transport pour la livraison et le retour des œuvres sont à **la charge de l'artiste. Aucune responsabilité ne sera imputée à l'Organisation en cas de vol ou de détérioration des œuvres du fait du transport et de l'exposition.**

Au terme de l'exposition, les œuvres seront ramenées au siège de Pero et remises à Mailboxes d'Arese, qui se chargera de les emballer correctement et de contacter l'artiste pour le retour. Il sera également possible de les retirer en personne, après accord avec la Direction de PassepARTout.

Les œuvres non retirées dans un délai de 10 jours suivant la fin de l'exposition seront considérées comme données à l'Association.

Les œuvres peuvent être destinées à la vente. Le prix de vente sera convenu directement avec l'artiste.

**Les œuvres sans ou avec une attache inadéquate, conformément à la réglementation, ne seront pas exposées.** Si l'Association est amenée à intervenir sur les œuvres pour appliquer des attaches ou pour tout autre nécessité causée par l'artiste en défaillance, une **amende de €50 sera demandée pour chaque œuvre.**

Matériel requis			
Instructions	 1	 2	 3
	Trouver le centre	Positionner l'attache	Fixer avec des clous ou des vis

## FORMULAIRE D'ADHÉSION

<b>Nom complet</b>		
<b>Prénom :</b>	<b>Nom:</b>	
<b>Lieu de naissance:</b>	<b>Date de naissance:</b>	
<b>Adresse</b> Rue		
<b>Ville</b>	<b>Province</b>	<b>Code Postal</b>
<b>N° de téléphone</b>	<b>e-mail</b>	
<b>Site</b>		
<b>Facebook</b>	<b>Instagram</b>	
<b>Nom de scène (s'il est différent du nom personnel)</b>		

### CHAQUE CANDIDAT

Autorise expressément PassepARTout Associazione Artistico Culturale, de même que ses délégués directs, à traiter les informations personnelles transmises conformément à la nouvelle législation sur la protection de la vie privée du Règlement UE 2016/679 (GDPR), également aux fins d'inclusion dans les banques de données administrées par les personnes susmentionnées. Il est possible de demander sa correction ou son annulation, comme prévu par la protection des données personnelles. Chaque traitement est destiné aux activités susmentionnées et est effectué avec des supports manuels, informatiques et télématiques, avec une organisation et une logique de traitement visant à garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des informations, conformément aux dispositions prévues par les normes en vigueur. **Pour l'acceptation du Règlement et de la loi sur la vie privée**

Date .....

Signature .....